

Le 27 avril 2017

Objet : Fin du dispositif « Chèque Sport »

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Conseil régional a lancé, lors de la saison 2008-2009, le dispositif « Chèque sport » qui a permis aux jeunes âgés de 15 à 19 ans de bénéficier, chaque année, d'une réduction de 15 euros pour toutes licences prises dans un club breton affilié à une fédération française reconnue par le Comité National Olympique et Sportif Français. Après 9 années d'existence, j'ai souhaité réaliser une évaluation quantitative et qualitative du dispositif en cherchant notamment à évaluer son impact sur la prise de licences sportives au sein du mouvement sportif fédéral par nos jeunes bretonnes et bretons. Mené conjointement par le Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne (CROS) et le Conseil régional de Bretagne, ce travail d'analyse a conclu à des résultats mesurés du dispositif ; de nombreuses ligues et comités régionaux ayant souligné la faible progression, voire même la stagnation pour certains d'entre eux, de l'évolution des licences dans les tranches d'âge concernés par le dispositif.

Fort de ce constat, en plein accord avec le CROS, j'ai souhaité proposer de nouvelles orientations en faveur du sport scolaire. Tout d'abord, un soutien financier plus important, en 2018, aux ligues et comités qui font du sport scolaire leur unique objet (Usep / Unss / Ugsel / Sport universitaire). J'envisage également le lancement d'un appel à projet pour la rentrée 2018 destiné aux lycées publics et privés d'enseignement général, technique et professionnel destiné à créer encore davantage de liens entre le sport scolaire et le sport fédéral par le biais des clubs en particulier.

Ces deux outils viendront remplacer le dispositif « Chèque sport ». En conséquence, l'extranet qui permet aux jeunes de télécharger leur(s) chèque(s) et à vous, clubs partenaires, de saisir les chèques à rembourser cessera de fonctionner le 13 mai prochain. Un message prévenant les utilisateurs de cette date butoir sera diffusé sur l'extranet.

Je souhaitais, dès à présent, vous préciser les raisons qui m'ont conduit à lancer de nouvelles initiatives en faveur de la pratique sportive des jeunes.

Le service des sports se tient à votre disposition pour tout complément d'information (sport@bretagne.bzh / 02 99 27 13 98).

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Vice-président au sport,
à la jeunesse et à la vie associative



Pierre POULIQUEN